

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL n° 5

Séance du 30 Octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Trente Octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOE Jean-Marc, Maire.

Président : Jean-Marc DUBOé **Secrétaire de séance** : Arnaud SOULlé

Membres présents : Mmes ASTOUL-BALAT Isabelle, BOUDES Christine, DEL CONFETTO Sylvie, GEORGELIN Lydie, MM. DE BARROS Serge, DUBOé Jean-Marc, DONA Manuel, JOURDE Frédéric, LELEU Jean-Louis, SOULlé Arnaud,

membres absents excusés : PUJOL Karine (pouvoir à Mme GEORGELIN) -

FRECON Christian (pouvoir à Mr DUBOé) - COLOMBIER Damien (pouvoir à Mr LELEU)

Membres absents :

Membres en Exercice	Membres Présents	Nombre de Pouvoirs	Nombre de votants
13	10	3	13

Le quorum est atteint.

Objet : Aménagement du Centre bourg

Monsieur le Maire rappelle les éléments du projet d'aménagement du Centre bourg et les résultats de l'appel d'offres des entreprises, présentés lors de la séance du Conseil Municipal du 27 Octobre 2025. Monsieur le Maire propose de faire un tour de table.

Mr JOURDE, Adjoint propose que soit retenu l'ensemble du projet au vu des éléments financiers. La discussion s'engage.

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De ne pas retenir la proposition de Mr JOURDE (12 voix contre)
- De retenir la tranche ferme, par 10 voix pour et 3 abstentions, selon les résultats du marché négocié, à savoir :

Choix des entreprises retenues

Entreprise		Offre négociée (€ HT)	
		Tranche ferme	
EXEDRA Midi-Pyrénées		308 376.06,00 €	
Espaces Verts Massol		36 630.70 €	

Pour un montant total HT de : **345 006,76 € (tranche ferme)**

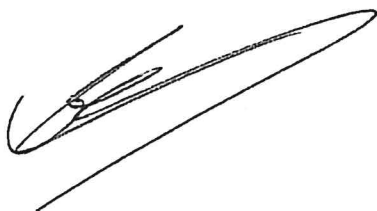
Lot 1 Exedra : 308 376,06€ H.T (tranche ferme)

Lot 2 Massol : 36 630,70 € H.T (tranche ferme)

- Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de signer les marchés et toutes pièces afférentes à la réalisation du projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Secrétaire de séance
Arnaud SOULIÉ



Le Maire
Jean-Marc DUBOÉ

